

Objet : Part variable REP+

Monsieur le Recteur,

Depuis cette année scolaire, les personnels des écoles et établissements REP+ se voient attribuer une part indemnitaire variable collective déterminée après décision de l'IA-DASEN au niveau de chaque école ou établissement.

Depuis le mois de février, les organisations syndicales vous ont interpellé ainsi que vos services sur les critères retenus pour la détermination de cette part variable. Depuis février, la même réponse est invariablement servie aux représentants du personnel : les critères sont à l'étude.

Le Sgen-CFDT rappelle son refus de la mise en place de cette part variable. Pour autant, puisqu'elle existe elle doit être mise en œuvre. Dans quelques jours, l'année scolaire sera terminée. A cette heure, les personnels concernés par cette prime n'ont toujours pas connaissance des critères, encore moins du montant. Si l'objectif de cette part variable était de contribuer à la mobilisation des personnels, soyez certain que c'est raté.

En revanche, vous aurez pu constater sans doute aucun que critères connus ou pas, prime ou pas, les personnels affectés en REP+, comme tous les autres, se sont engagés pleinement dans leurs missions auprès des élèves et des familles. Ils n'ont pas eu besoin de motivation par l'argent, ils n'ont pas eu besoin de connaître d'éventuels critères, ils n'ont pas eu besoin de consulter d'hypothétiques indicateurs. Heureusement d'ailleurs qu'ils n'ont pas attendu lesdits critères pour faire leur choix de projets pédagogiques, pour accompagner l'orientation des élèves, pour recevoir les familles...

De plus, en cette fin d'année, comme au cours de l'année, des collègues vont quitter leur poste pour mutation ou pour retraite. Les futurs retraités en particulier s'inquiètent de savoir quand et par quel biais leur sera versée la part variable de la prime REP+ puisqu'ils ne seront plus fonctionnaires à brève échéance.

C'est pourquoi nous vous demandons **un versement identique et sans délai à tous les agents de tous les établissements et écoles REP+**.

Veuillez recevoir, Monsieur le Recteur, nos salutations respectueuses.

Julien Duruisseau
Secrétaire général

